



Informations

mensuelles

n°16 | mai 2013

Représentation, ressource et référence des Services de santé au travail interentreprises

Editorial

Du déploiement de la pluridisciplinarité dans les SSTI au projet de Service à fonder sur l'analyse collective des besoins, la réforme a souligné la nécessité déjà visible d'un langage commun, et donc de Thésaurus Harmonisés, au sein des Services.

Dernier événement du Cisme consacré à ces Thésaurus Harmonisés, et plus particulièrement à l'aide à leur utilisation, la Journée du 11 avril 2013 a su attirer 150 personnes, représentant 103 Services.

Axé sur des questions pratiques et suivant les grandes lignes du "Guide d'utilisation des Thésaurus" (distribué à l'issue de la journée), le programme réunissait un large panel d'orateurs, parmi lesquels Mme Bénédicte Legrand-Jung de la Direction Générale du Travail, M. Pascal Jacquetin de la Cnamts, M. Léon Petit, Président de la Commission Systèmes d'Information, ainsi que des professionnels de terrain.

Retour sur une journée d'information clé dans l'avancée du projet Thésaurus. Ce numéro consacre ainsi une large proportion de ses pages à la restitution de cette journée, partageant notamment l'intervention de la DGT et centrant sa rubrique Médico-Technique sur la présentation des Thésaurus. La seconde partie, portant sur l'utilisation même de ces nomenclatures, sera restituée dans l'édition de juin.

Journée Thésaurus du 11 avril 2013

Une journée consacrée à l'utilisation des Thésaurus Harmonisés

Depuis plusieurs années, les notions de traçabilité des expositions professionnelles, d'évaluation en Santé Travail, de diagnostics territoriaux, de dossier médical santé travail, d'information du rapport administratif et financier des SSTI, du rapport annuel du médecin du travail... appellent les services à adopter des langages communs.

Plus près du terrain encore, le développement d'un travail en équipe pluridisciplinaire pousse les acteurs à parler le même langage, afin d'améliorer le suivi individuel du salarié et la cohérence des messages de prévention dans l'entreprise, pour des actions et un suivi durables.

De plus, les SSTI sont aujourd'hui conduits à construire des projets de Service fondés sur une analyse collective des besoins. Mais comment la réaliser sans parler la même langue au sein du Service, au sein de chaque équipe de Santé au travail ?

"Face à tous ces enjeux, que fait le Cisme ?"

Le Cisme a cherché à créer la possibilité de répondre à ces enjeux, notamment par la recherche consensuelle de thésaurus susceptibles d'être partagés par tous les acteurs des SSTI et de leurs principaux partenaires. En réunissant une Commission Systèmes d'Information dont la quasi-totalité des utilisateurs de logiciels métiers comportait des représentants de toute la France et de toutes tailles de Service, ces thésaurus ont pu être mis à disposition de tous les éditeurs de logiciels métiers. Mais cela fait, rien n'est véritablement encore fait... si les acteurs de terrain ne les utilisent pas quotidiennement. On entend par utiliser : renseigner, partager, traiter, exploiter, valoriser.

Le Cisme et la CSI sont conscients que ce qui est proposé modifie nécessairement les pratiques, et peut susciter de la résistance, y compris parce que les outils constitués sont encore imparfaits. Mais encore une fois, est-il concevable d'envisager la traçabilité du suivi de l'état de santé des salariés, de la pénibilité, la veille sanitaire, l'établissement de diagnostics collectifs, la valorisation de l'activité des SSTI, sans l'utilisation de thésaurus harmonisés ?

La sécurité des données

Dans cette réflexion, les questions juridiques liées à la potentialité de transmission de données ainsi générées n'ont pas été éludées. Dans l'esprit du Cisme, comme dans celui des acteurs des SSTI, il n'est pas concevable de développer nos systèmes d'information sans toutes les garanties de

(suite au dos...) >

ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

» Rapport de branche des SSTI et Chiffres-clés
Page 4. Lancement des enquêtes 2013.

VIE DES RÉGIONS

» Ateliers du Cisme
Page 5. Prochaine étape : Carcassonne pour la région Languedoc-Roussillon.

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

» Négociations collectives
Page 6. Poursuite des discussions sur la classification des emplois.

ACTUALITÉ RH

» Matinée technique du 16 mai 2013
Page 6. Les questions RH à se poser.

MÉDICO-TECHNIQUE

Pages 7 à 9. Dossier spécial : Journée Thésaurus du 11 avril 2013.

JURIDIQUE

» Indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement dans les transactions commerciales
Page 10. Décret du 2 octobre 2012 applicable au 1^{er} janvier 2013.

» Inaptitude
Page 11. Obligation de reclassement à la charge de l'employeur.

» Protection sociale complémentaire
Page 12. La protection sociale complémentaire "résiste" au principe d'égalité de traitement.

Page 14. Forfait-jours : rappel des jurisprudences récentes.

» Focus sur la représentativité syndicale
Page 15. Mesure d'audience.



N'oubliez pas !

22-23 OCTOBRE 2013

JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DU CISME

« LA SANTÉ AU TRAVAIL EN 2013 :

QUELLES ACTIONS DES SSTI AUPRÈS
DES ENTREPRISES ? »

» APPEL À COMMUNICATION PROLONGÉ

ENVOYEZ VOS PRÉSENTATIONS À :

c.letheux@cisme.org

.../...

maîtrise des données qui peuvent être, pour certaines d'entre elles, qualifiées de données de santé. L'organisation interne du Service, avec notamment la présence d'un "super administrateur médecin", l'information systématique des salariés suivis, les déclarations indispensables effectuées auprès de la Cnil, l'appel à des hébergeurs de données agréés par l'Asip, des contrats de travail du personnel des SSTI assurant une mise en place généralisée du secret professionnel et si possible, au-delà des recommandations déjà édictées par la Haute Autorité de Santé à propos du dossier médical santé travail, tout l'encadrement utile que pourra proposer l'Administration, sont de nature à sécuriser les systèmes d'information.

Des efforts à maintenir et à transformer

Chaque intervenant est désormais appelé à maintenir et à transformer l'effort engagé. Et si des choses doivent être corrigées, chacun pourra le proposer de manière constructive ; en effet, si la faisabilité et le consensus sont là, il n'y a aucune raison pour ne pas tenir compte des remarques de terrain. Il importe cependant que chacun soit bien conscient que la situation initiale était empreinte d'une très grande hétérogénéité de pratiques, d'approches, et que le résultat obtenu aujourd'hui est le fruit d'un travail construit, approfondi, patient, interinstitutionnel, respectueux des enjeux des parties prenantes. Il fait d'abord appel à une volonté de progresser ensemble dans l'intérêt général.

Il faut désormais envisager une information large - la journée du 11 avril fut une étape à cet égard importante - des guides ont été distribués ce même jour. Des outils de communication sont d'ores et déjà disponibles sur le site du Cisme afin que l'information puisse être relayée au sein des Services (diaporamas de sensibilisation). Un module de formation, si le besoin s'en fait sentir, a également été préparé par l'Afometra. L'appropriation ne saurait se faire sans ces mesures d'accompagnement.

Le projet de Service et le Cpom comme leviers d'évolutions des systèmes d'information

Il est de l'intérêt de toutes les parties que les projets de Service et les Cpom comportent un volet "système d'infor-

mation" avec des objectifs de développement en termes de production d'indicateurs partagés.

A titre d'illustration, un travail intéressant mené en Paca, à l'initiative de la Direccte, devrait permettre à toutes les parties prenantes de cette région (Carsat, SSTI, partenaires sociaux...) de partager les états des lieux, à partir de l'utilisation recommandée des thésaurus harmonisés. Ces constats pourraient ensuite fonder des politiques de prévention des risques professionnels éclairées, notamment par les informations détenues par les professionnels de terrain. De plus, ils valoriseront leur activité et leur contribution à la Santé au travail.

Un soutien institutionnel à l'utilisation des Thésaurus harmonisés

Lors de la première réunion d'information organisée sur le thème des Thésaurus en septembre 2011, des représentants de la DGT (Direction Générale du Travail), de la Cnamts (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des

de M. Pascal Jacquetin, Adjoint au Directeur des risques professionnels, représentants les deux principaux partenaires institutionnels des SSTI et désormais contractuels sur le terrain (il est bien sûr ici fait référence au Cpom), sont venus exprimer leur approche sur ce projet. Ils ont ainsi renforcé le message d'un mouvement inéluctable et d'intérêt général.

Les premiers résultats sur le terrain

Les témoignages des SSTI utilisant les thésaurus ont permis, quant à eux, de vérifier que les modifications des pratiques étaient engagées et très prometteuses, à la fois sur le plan du travail pluridisciplinaire et en réseau, mais aussi sur le plan des résultats concrets déjà mesurables.

L'intervention du Docteur Pommier, épidémiologiste, a contribué à clarifier les notions de "statistique", "épidémiologie", "éthique", nécessaires à une exploitation fiable et qualitative des données saisies en langage harmonisé.



Au 1^{er} rang, Léon Petit, Président de la Commission Systèmes d'information du Cisme, Loïc Cavellac, Président de PST Caen, Pascal Jacquetin, Directeur adjoint - Cnamts, Bénédicte Legrand-Jung, Sous-Directrice des Conditions de travail - DGT - Clelia Delpech, Cheffe de bureau, DGT - venus apporter leur soutien à l'utilisation de thésaurus harmonisés au sein des SSTI.

Travailleurs Salariés), de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), de l'InVS (Institut de Veille Sanitaire), de la HAS (Haute Autorité de Santé), avaient accepté d'apporter leur soutien à l'initiative du Cisme ; ils avaient à cette occasion présenté leur apport à cette recherche de langage commun indispensable dans le champ de la Santé au travail. A nouveau, la DGT, en la personne de Mme Legrand-Jung, Sous-directrice, et la Cnamts, en la personne

L'intervention de M. Léon Petit, Président du SIST des Deux-Sèvres, Président de la Commission Systèmes d'Information du Cisme, et administrateur du Cisme, est venue souligner, si besoin en était que, après 70 ans de fonctionnement, les préoccupations de l'association qui fédère les SSTI, l'engagement de ses membres, de ses moyens, sont, plus que jamais, dédiés à faciliter la réalisation des missions de préservation de la Santé. ■

Lire notre "Dossier spécial : Journée Thésaurus du 11 avril 2013", rubrique Médico-technique